L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI 3 JUIN 1886.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière Hudson, au pied de Morton street, comme suit :

CANADA, Padel, mercredi, 2 juin.
LA CHAMPAGNE, Trait, samedi, 5 juin.
LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi, 12 juin.
AMERIQUE, Baquenne, 19 juin.
LABRADOR, P. d'Hauterive, samedi, 26 juin

Prix de passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris) ..... $80 $100 et $120
Deuxième classe $60

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont, $25, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
A. D. SCHREIBER,
61 rue Carondelet, au pruelier.
P. S.—Chèques sur la Banque Transatlantique de Paris

COMPAGNIE BORDELAISE.
Ligne Directe de New York à Bordeaux.
Château Lafite. Château Yquem.
Château Margaux. Château Leoville.
La CHATEAU MARGAUX partira de New York Mercredi, le 23 juin. Pour passages, s'adresser à L. A. FOURNIER, Agent.
2juin—3mois MJS 177 rue Commune.

RED STAR LINE.
Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U. partant tous les samedis.
ENTRE NEW YORK ET ANVERS
LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.
Prix d'automne et d'été.
1re cabine, $60 à $100. Aller et retour, $110 à $180. 2e classe, $45 payé d'avance. Aller et retour, $90. Entrepont, à bas prix.
Peter Wright & Sons, Gen. Agts., No 53 Broadway, N. Y.,
A. KEMLER & CO., 127 Carondelet.
F. E. GUEDRY, 19 rue du Camp.
Ed. A. YORKE, cors Carondelet et Gravier.
4 nov—85 1 an

LIGNES CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT
Partant Mercredi 2 juin à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants:
KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
LOUISIANA, Capt. Gager
Partira de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine $40
Entrepont 20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
4mai—1an Rue Carondelet No 41

MANDEVILLE ET COVINGTON.
LE STEAMER
NEW CAMELIA,
A partir du 11 mai 1886, partira de Milneburg à l'arrivée du train du Pontchartrain, partant de la rue des Champs Elysées :
Lundi et Jeudi, pour Mandeville, Lawsburg, Madisonville, Old Landing à ..... 1 p. m.
Mardi, vendredi et Samedi, pour Mandeville, Lawsburg et Madisonville, le samedi allant jusqu'à Old Landing à ..... 4 p. m.
EXCURSIONS.
Mercredi, pour Mandeville et Old Landing à ..... 8 a. m.
Dimanche, pour Mandeville et Old Landing à ..... 7 a. m.
Mercredi, pour Mandeville et Madisonville à ..... 6 p. m.
Dimanche, pour Madisonville directement à ..... 6 p. m
RETOUR
Le steamer part de Madisonville les lundis, mercredis, jeudis et samedis à ..... 5 a. m
De Old Landing les mardis et vendredis ..... 6 a. m.
De Old Landing les mercredis et dimanches à ..... 3 p. m.
Le beau et le temps le permettant.
Les jours d'excursion, le prix, aller retour reçevant 3 pieds. Enfants, moitié prix.
Fret pris tous les jours au départ du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Gironde.
W. G. COYLE, Agent.
9ma— No. 47 rue Carondelet.

Ligne régulière du haut de la côte,
ASHPITION.
Les bateaux à vapeur suivants de la Red River and Coast Line partiront comme suit à partir de cette date :
Pour le Bayou Lafourche, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires,
ASHPITION.
Part tous les LUNDIS, à 5 heures p. m., et les VENDREDIS, à midi.
Pour Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires de la côte.
JEWEL.
Part tous les MERCREDIS à midi, et les SAMEDIS, à 5 heures p. m.
B. RIVET, Agent.

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS
—AND—
TEXAS RAILWAY,
MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

	Arrivée.		Départ.
No 1	9.00 A. M.	No 2	5.00 P. M
No 3	5.50 P. M	No 4	7.35 A. M
No 5	10.00 A. M.	No 6	4.15 P. M.

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis, ils ne s'arrêtent pas entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge ni entre Vicksburg et Burdette.
Les trains Nos 3, 4, 5 et 6 s'arrêtent à toutes les stations régulières et à toutes les flag stations.
Les trains Nos 3 et 4 correspondent à Ethel avec le train allant à Clinton, et à Harrison avec ceux allant à Natchez et Jackson.
Les trains 1, 2, 3 et 4 correspondent à Vicksburg avec les trains du V. S. et P. Ry V. et M.
Les trains Nos 1 et 2 correspondent à Leland avec ceux allant à Huntington, Arkansas City et vice versâ.
Les trains 3 et 4 vont de la Nile-Orléans à Greenville.
Tous les trains s'arrêtent à Kenner.
JOHN BRADLEY
Agent Général.
A. J. KNAPP, G. F. & P. A.
R. F. REYNOLDS.
Agent Commercial.
24 Nov—

CHRISTMAS ON WHEELS.
Entrepôt de Voitures de R. P. RANDALL,
162 RUE GRAVIER.
BICYCLES, TRICYCLES, VÉLOCIPÈDES, PATINS A ROULETTES, VOITURES D'ENFANT, BUGGIES ET VOITURES DE PLAISIR, ETC
19 juil 85—1an

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.,
CHEZ
FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE & BIENVILLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande.
1er sept85—1an

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances
Mutuelles des Marchands
de la Nlle-Orléans.
No 104, RUE DU CANAL.
Frente-unième Etat Annuel.

La Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:
Primes reçues durant l'année expirant a 31 mai 1885, y compris les primes non-échues de l'année précédente—

Sur les risques d'incendie	$232,018 08
Sur les risques maritimes	13,821 98
Sur les risques de rivières	14,786 77
Primes totales	$260,626 83
Moins primes non échues	72,317 00
Primes nettes acquises au 31 mai 1885	$188,309 83

PERTES PAYEES:

Sur les risques d'incendie	$88,486 91
Sur les risques maritimes	2,490 26
Sur les risques de rivières	7,579 44
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	28,786 34
Réassurances et primes remboursées	28,632 98
	$155,975 93
Profits	$32,333 90

La Compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$253,293 51
Actions de Banques et de Chemins de fer	96,185 30
Billets garantis par hypothèques et nantissements	124,446 06
Billets à recevoir	56,228 22
Primes en collection	30,737 35
Cash du Vallette Dry Dock Company	11,362 50
Jugements	4,335 00
Cash en banque	39,822 13
	$616,410 07

The company has paid five per cent. interest to its stockholders for the year ending May 31, 1885.
The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
P. FOURCHY, President.
G. W. MOTT, Secretary.
STATE OF LOUISIANA, } Parish of Orleans, City of New Orleans. }
Sworn to and subscribe before me the 6th day June, 1885.
JAMES FAHEY, Notary Public.
DIRECTORS.
Jno B. Laitande, D. Fatjo,
Paul Fourchy, Jos. A. Shakspeare,
M. W. Smith, U. Bassetti,
Chas. Lafitte, Alden McLellan,
D. A. Chaffraix, B. W. Pavlor.
13juin—

Sirop de Dusart
Au Lactophosphate de Chaux
Les expériences de plus célèbres medecins du monde entier ont établi que le lactophosphate de chaux, PAR ÉTAT SOLUBLE, tel qu'il existe dans le Sirop de Dusart, est a toutes les périodes de la vie, le reconstituant par excellence du corps humain.
Chez les femmes enceintes, il facilite le développement du fœtus et suffit souvent à prévenir les vomissements et autres accidents de la grossesse. Si on l'administre aux nourrices, il enrichit leur lait et il n'y a plus à craindre pour le nourrisson ni coliques, ni diarrhée; la dentition se fait facilement, sans douleur et sans convulsions. Plus tard, lorsque l'enfant est petit, lymphatique, que ses chairs sont molles, que des glandes apparaissent autour de son cou, on trouve dans le lactophosphate de chaux un remède toujours efficace.
Son action réparatrice et reconstituante fait que toutes sûre chez les grandes personnes anémiques, souffrant de mauvaises digestions, chez celles qui sont affaibies par l'âge, le travail ou les excès
Son usage est précieux chez les phtisiques, car il amène la cicatrisation des tubercules pulmonaires et soutient les forces du malade en favorisant son alimentation.
En PRENANT le Sirop de Dusart stimule l'appetit, établit la nutrition d'une façon complète et assure la formation régulière des os, des muscles et du sang.
Paris, DUSART, 8, rue Vivienne.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

La Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, conformément à sa charte, l'exposé de ses affaires durant les dix-huit mois expirés le 31 décembre 1885.

Primes d'incendie	$732,927 58
Primes maritimes	61,369 42
Primes de rivières	32,399 71
Primes acquises	$826,697 72
	126,977 35
Total primes	$953,665 07
A déduire—	
Primes non acquises	$71,482 96
Primes remboursées	137,441 66
Réassurances	83,864 32
	$292,788 94
Primes nettes acquises	$660,876 13
A ajouter—	
Intérêt, loyers, sauvetage	41,094 95
Revenu net	$701,971 08
A déduire—	
Pertes d'incendies	$416,516 28
Pertes maritimes	49,962 99
Pertes de rivières	12,212 12
	$478,626 39
Commissions	62,961 02
Taxes	20,966 06
Dépenses générales d'agences et change	19,253 14
Dépenses locales générales et salaires	49,182 41
Donations charitables	1,232 02
Frais de cour et honoraires d'avocats	3,129 55
Bureau des assureurs, corps de sauvetage, patrouille d'incendie et Babcocks	10,179 51
Profits et pertes	19,327 50
	664,927 51
A déduire en suspens pour pertes estimées et non estimées	$37,043 57
	20,000 00
Profit net	$17,043 57

La Compagnie a à son actif, valeur du marché le 31 décembre 1885:

Argent	$34,904 59
Bons des Etats-Unis 4 pour cent.	
Bons de 1re hypothèque de la Levee Steam Cotton Press, New Orleans Water Works, City Railroad et New Orleans Cotton Exchange	242,812 50
Actions de la State National Bank, Vallette Dry Dock Company, Metairie Cemetery Association	31,048 75
Billets de 1re hypothèque, billets avec nantissement, prêts sur demande, billets à ordre	102,471 40
Propriétés foncières et meubles de bureaux	74,839 55
Primes en voie de collection	49,278 67
Dû par compagnies d'assurances	12,151 85
Warrants d'Italie	150 00
Argent entre les mains de l'agent de la Compagnie au Havre	475 92
	$547,133 23

Ce qui précède est une copie exacte et fidèle aite sur les livres de la Compagnie.
F. J. TUYES, Président.
[Signé] J. W. HINCKS, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, en mon étude, No 162 rue Commune, Nlle-Orléans, Louisiane, ce 16e jour de juin 1886.
[Signé] JAS FAHEY Notaire
A une réunion du Conseil de Direction tenue le 15 janvier 1886, il a été décidé de payer sur demande un dividende de DEUX ET DEMI POUR CENT aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nlle-Orléans, 15 janvier 1886
[Signé] J. W. HINCKS, Secrétaire.
DIRECTEURS.
Jules Aldigé, H. Gally,
Theo. Brierre, Chas Lafitte,
E. J. Babet, Pierre Fourcy,
E. Forstier, A. Schreiber,
Chas T. Dugazon, Chas E. Schmidt,
D. Fatjo, J. Tuyès.
19 jan—1an

Dr. J, B, Perez,
Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie du Brightl, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple injection, sans douleur. Les maladies de femmes et irregularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau
No 6 rue South Rampart.
2mars86—1an

CHARTE.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, } Ville de la Nlle-Orléans. }

QUON SACHE que ce dix-neuvième jour du mois d'avril, de l'année mil huit cent quatre-vingt-six, pardevant moi, FREDERICK ZENGEL, notaire dûment commissionné et qualifié pour la ville de la Nlle-Orléans, dans la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, domicilié en la dite ville et paroisse, en la présence des témoins ci-après nommés et du soussigné, ont comparu personnellement les parties dont les noms figurent plus bas, lesquelles ont déclaré que, s'appuyant sur les dispositions des lois de l'Etat relatives à l'organisation de corporations pour travaux d'utilité publique, et plus particulièrement sur les dispositions de la loi 125 de 1880, approuvée le 10 avril 1880, elles ont par les présentes convenu, pour leur compte personnel et pour celui de leurs associés et successeurs, de se former en association ou corporation pour remplir les fins ci-après indiquées, en se conformant aux règlements suivants savoir :

ARTICLE Ier.

Le nom et titre de cette corporation sera la

NEW ORLEANS DRAINING
—AND—
PAVING ASSOCIATION.

(L'Association de Drainage et de Pavage de la Nlle-Orléans.)

L'Association existera sous ce nom et se perpétuera pendant une période de quatre-vingt-dix-neuf ans à partir de cette date.

ARTICLE II.

Le but que se propose cette corporation, les fins qu'elle doit accomplir et la nature de ses opérations sont : en vertu des droits et pouvoirs d'utilité publique pour drainer, dessécher, niveler, arroser et paver la ville de la Nlle-Orléans. Pour réaliser ce programme elle pourra, sous son nom de corporation, conclure des marchés, actionner en justice ou être actionnée, avoir et employer un sceau avec telle devise qu'elle croira convenable d'y inscrire; altérer, changer ou briser ledit sceau; obtenir, recevoir affermer, aliéner, hypothéquer, affecter comme garantie et transférer des propriétés foncières ou des biens mobiliers; émettre des obligations et en assurer le paiement par un contrat hypothécaire, acquérir des propriétés par voie d'expropriation pour accomplir les fins de la corporation; nommer les employés, directeurs, administrateurs et agents que ses intérêts exigeront; décréter et établir les réglements pour l'administration de ses affaires qu'elle jugera convenable et nécessaire; passer des contrats avec des individus, des corporations, l'Etat de la Louisiane ou les corporations municipales, dans le but de drainer et de paver les rues de la Nlle-Orléans; acquérir et mettre en vigueur tous les droits, les pouvoirs et les priviléges qui ne sont pas incompatibles avec cette corporation et